

Compte rendu du CTR HS du 9 octobre 2014

Voici un court compte rendu du comité technique du 9 octobre.

Examen des textes sur les concours : la direction avait préféré retirer elle-même des textes prévus mais complètement hors-sujet (réforme de l'interne normal de B en A), avait choisi de re-présenter son projet de concours en B+ retoqué à l'unanimité l'an dernier. Les modalités des épreuves n'ayant pas évolué, nous avons voté contre (concours trop exigeant pour un simple passage de grade, pas de bilan sur les effets de suppression d'une épreuve et surtout refus d'organiser d'autres concours nécessaires - Adjoint A2 en adjoint A1 - alors que la transformation du B+ a pris tout le temps disponible de la direction sur les concours!).

Par contre, le travail fait en amont sur le texte du concours administrateur avait abouti à la prise en compte d'une majeure partie des revendications des OS.

Sur le concours interne spécial de B en A, la situation est bloquée ! La direction n'a pu présenter son texte de projet de concours dans la mesure où les modifications nécessaires du décret du statut des attachés ne sont toujours pas proposées (ni rédigées visiblement). Nous avons rappelé que depuis des années nous demandons la mise en place URGENTE de ce concours...

Jours de congés "obligatoires"

Depuis plusieurs années la direction impose des jours de fermeture / congés sur des ponts constitués par des jours fériés. Cette année la direction innove : elle propose d'imposer le 24 décembre 2015, qui...n'est pas un pont ! Et ce sous le seul prétexte de garder la "bonne" habitude d'imposer deux jours de congés. C'est pourquoi nous avons voté contre alors que nous nous abstenons d'habitude.

Restructurations dans l'informatique et le protocole de maintien de la TAI : depuis plusieurs mois, nous avons demandé à ce que les textes existants soient prolongés et votés :

- le projet d'arrêté de restructuration liste les opérations de ouvrant droit à une prime de restructuration et à l'indemnité de départ volontaire. Nous avons réitéré notre demande d'ajout des agents des ressources informatiques locales. La direction considère que leur travail évolue mais n'est pas restructuré...nous nous abstenons sur le vote pour ne pas bloquer le bénéfice pour les agents concernés.
- le protocole de garantie de rémunération des agents "TAI-istes" travaillant dans certaines unités restructurées ou en cas de départ avec accord de l'administration : la direction s'engage à couvrir les agents dont le poste ou le travail a changé avant la signature du protocole. C'est un engagement oral important qui reconnaît que les changements ont déjà commencé. Mais nos demandes de périmètres d'agents et d'assouplissements des conditions ne sont pas prises en compte...nous nous abstenons sur le vote.

Réorganisation DG : nous avons voté contre un projet de modification d'organigramme de la DG : lors des GT de préparation nous avons en effet demandé des informations sur les conséquences pour les agents de telles modifications d'organisation...pas de réponse de la direction.

Sur le retour des GTA (gestion des temps et des absences) dans les FRHL...nous avons rappelé notre mécontentement sur le manque de consignes pour les agents des sphères RH qui n'a cessé de créer du mal-être. Le retour de la GTA dans les DR (mais pas encore à la DG...) doit être l'occasion d'améliorer les conditions de travail, notamment le dialogue entre les acteurs. Fait marquant : pour la première fois, le directeur général annonce qu'il reconnaît les dysfonctionnements techniques de Sirius.

Hygiène Sécurité et Conditions de Travail :

Nous avons fait le constat d'une volonté de la direction de ne pas organiser le travail de manière à préserver la santé des agents, notamment dans tout ce qui est restructurations (déjà évoquées plus haut). Sur le point des expertises externes par contre, après deux ans de refus total de la direction de s'engager dans l'appropriation de ce que nous analysons comme un nouveau droit, la direction a choisi un début de réponse positif sur le CNI de Nantes. Par contre, statu quo pour Aix, la direction ne fait aucune annonce, alors même qu'un déménagement a été annoncé de manière brutale aux agents...

Nos interventions ont également porté sur le manque de médecins de prévention, le DUERP et le Plan d'Actions de Prévention, les personnes en situation de handicap (recrutements, intégration dans le poste, aménagements immobiliers et de matériels,...), sur l'amiante (Tripode, gare impériale de Metz, Saclay) et le suivi post-professionnel, sur les financements et les liens avec les CHSCT, sur les déménagements/réaménagements et le partage des locaux. Sur la question du rapprochement des deux sites en Basse-Normandie, l'avis de la DCVCT est réservé, le projet initial devrait donc être revu et on attend des réactions de la direction locale.

Notre demande de mémento pour le partage des bâtiments (avec autre administration en général) devrait voir le jour rapidement.

La direction a présenté les nouveautés ministérielles à venir pour les recueils des risques et le document unique : mise à jour annuelle de ce dernier et recueil des risques auprès de tous les agents tous les deux ans maximum.

SSI (sécurité des systèmes d'information) : la direction a présenté un rapport de meilleure qualité, avec plus d'informations. Nous avons réitéré notre demande de formations / informations régulières auprès de tous les agents, particulièrement les agents chargés de la mise oeuvre (CLS, sphères logistique et informatique).

Ce point a permis d'évoquer à nouveau la question de **la transmission du NIR au ministère de l'intérieur** dans le cadre du référendum d'initiative partagée. Après notre alerte du mois juin la direction a annoncé qu suite à une décision du conseil constitutionnel de cet été, il a bien été confirmé le retrait de ce projet : la participation de l'Insee à ce projet se fera, mais sans transmission du NIR. C'est une bonne chose !